



## PROGRAMME DE FORMATION <sup>1</sup>



### FORMATION EN LIGNE

#### LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL

Vous êtes manager et souhaitez acquérir les bases du droit social en coopérative ? Ce parcours est fait pour vous ! L'objectif de ce parcours est de vous donner les bases du droit social et plus particulièrement concernant les relations individuelles. Cela afin de vous permettre d'identifier et de gérer correctement les procédures qui relèvent de vos fonctions.

#### OBJECTIFS

- > Comprendre le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- > Identifier les éléments essentiels d'un contrat de travail
- > Maîtriser les différentes procédures de rupture de contrat
- > Savoir mettre en place une délégation de pouvoir

#### PUBLIC

- > Participants aux cursus de formation AGROMANAGER et ARISTEE
- > Cadres ou Chefs de projet

#### PRÉREQUIS

- > Pas de prérequis

#### CONTENU

##### MODULE 1 / LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

Ce module met l'accent sur le pouvoir disciplinaire de l'employeur, et les procédures associées en fonction de la gravité de la faute commise.

##### MODULE 2 / LE CONTRAT DE TRAVAIL

Ce deuxième module présente les éléments essentiels d'un contrat de travail. Un focus est fait sur le contrat à durée déterminée, ainsi que sur les règles liées aux différents types de congés et arrêts.

##### MODULE 3 / LES RUPTURES DE CONTRAT

Le troisième module aborde les trois types de rupture d'un contrat que sont la démission, le licenciement et la rupture conventionnelle. Pour chacun d'entre eux, les procédures et spécificités sont présentées.

##### MODULE 4 / RESPONSABILITÉ DU CADRE DIRIGEANT ET DÉLÉGATION DE POUVOIR

Ce dernier module met l'accent sur la délégation de pouvoir. Il expose les conditions de sa mise en œuvre, et les conséquences pour chacune des parties : le délégant et le délégataire.

##### MODULE 5 / EVALUATION FINALE

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

<sup>1</sup> Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



## FORMATION EN LIGNE LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL

### DURÉE

2 heures

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques et de ressources complémentaires.

Un module de réseau social peut être mis en place et permettre l'interaction entre participants et avec l'intervenant.

### LES EXPERTS

Avocats - Consultants

Ce parcours de formation a été conçu par des avocats – consultants, spécialisés dans le droit social.

### MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme [www.mycoopacademy.360learning.coop](http://www.mycoopacademy.360learning.coop) sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

### ENCADREMENT

**Mylène CHAMPAIN**

[mchampain@solutionsplus.coop](mailto:mchampain@solutionsplus.coop)

01 44 17 58 56

### PRIX<sup>2</sup>

99 euros HT / par session / apprenant

### NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Quizz  
QCM  
Vrai / Faux  
...

### MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100 % du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accompagnement** : tutorat aux modules de réseau social

> **Assistance** : demande d'assistance à travers le module de réseau social et d'une hotline technique : **01 44 17 58 56**

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD\*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

\*FOAD : Formation à distance

<sup>2</sup> Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.